



Pêcheurs et État : entente cordiale sur la langouste

À l'occasion de la prestation de serment de la prud'homme d'Ajaccio, le problème de la pêche à la langouste a de nouveau été posé sur la table des discussions avec les services de l'État. Un accord a été trouvé

Au cours des derniers mois, les tensions récurrentes entre les pêcheurs de la prud'homme d'Ajaccio et les services de l'État au sujet de la langouste s'étaient emballées au point que Xavier D'Orazio, le premier prud'homme, avait vu débarquer sur le port, un beau matin, des officiers de... la police judiciaire. Quelques jours plus tôt, le patron des pêcheurs ajacciens avait verbeusement refusé d'ouvrir ses vîtres au contrôleur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Les pêcheurs étaient accusés de ne pas respecter le règlement européen qui impose pour la capture du crustacé une taille minimale "céphalo-thoracique" de 9 cm. Après une levée de boucliers des pêcheurs, qui s'estimaient dans leur bon droit, l'affaire s'était réglée devant le tribunal d'Ajaccio par un simple PV.

Un an plus tard, la volonté est à l'apaisement de part et d'autre, alors que débute la saison de la pêche à la langouste (de mars à septembre).

La reprise du dialogue se fait notamment à la faveur de l'arrivée à la direction adjointe départementale de la DDTM de Riyad Djaffar. Ancien de la Direction interrégionale de la mer Méditerranéenne (DIRM), dans ses nouvelles fonctions depuis le 1^{er} mars, le fonctionnaire est favorablement connu de certains pêcheurs. Et joue d'en-



Au cœur des discussions, la taille de la langouste. Et la nécessité de mieux connaître l'état des stocks.

PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNILLIER

trée la carte de l'apaisement.

La langouste, qui représente 60 à 80% des revenus des pêcheurs, était au cœur des discussions de la réunion de cadrage du 20 mars, tenue à l'occasion de la prestation de serment de la prud'homme d'Ajaccio, en présence des services de la DDTM et de la gendarmerie chargée des contrôles en mer. Après le rappel de l'impérieuse nécessité de respecter la taille céphalo-thoracique minimale de 9 cm, les pêcheurs et les services de l'État se sont mis d'accord.

Les premiers accepteraient les contrôles "de façon courtoise", selon les mots de Xavier D'Orazio; de l'autre, les contrôles se feront "avec le plus grand discernement et de la pédagogie", selon les termes de Riyad Djaffar.

Plan de gestion

De plus, les pêcheurs se sont engagés à travailler de concert avec la Collectivité de Corse et la DIRM pour la création d'un plan de gestion de la ressource en langouste. Les pêcheurs attendent no-

tamment des réponses des scientifiques quant à la reproduction de la langouste dans le golfe d'Ajaccio. "Nous travaillons depuis longtemps avec les scientifiques, mais il faut que nous en sachions plus, que nous collaborions davantage pour nous permettre de continuer à vivre de cette pêche", explique Xavier D'Orazio.

"L'état des stocks n'est pas le même d'un littoral à l'autre, il nous faut mieux connaître les ressources par le biais des travaux scientifiques", confirme Riyad Djaffar.

"Nous avons toujours été attentifs à la reproduction de la langouste. Nous respectons la mesure des 9 cm, mais nous y intégrons le rostre et les yeux. Les gendarmes commencent la mesure au milieu des antennes et nous font parfois jeter des langoustes de 500 grammes. Ici, dans le golfe, on voit qu'elles se reproduisent plus petites", fait valoir de son côté un autre pêcheur, Olivier Schinto.

L'étude scientifique de la langouste est complexe. Le directeur de la Stareso Pierre Lejeune explique: "Nous sui-

rons notamment l'arrivage de nouveaux individus après leur phase larvaire. Elles grandissent dans le plancton durant 1 à 5 mois, font deux ou trois fois le tour du bassin liguro-provençal et sont alors sujettes à tous les aléas climatiques naturels. Notre travail est sur le très long terme."

Quant au cas du golfe d'Ajaccio, le scientifique préfère ne pas s'avancer tant le sujet est délicat en raison de l'importance de la ressource pour les pêcheurs: "Il faut être très nuancé. A Ajaccio, nous avons un plateau continental pas très grand avec, au milieu du golfe, 1000 mètres de fonds tandis que la langouste se pêche entre 90 et 150 mètres." Soit un espace de pêche restreint pour 80 pêcheurs sur les 200 que compte la Corse.

Selon Jean-Noël Livrelli, chef de service à l'office de l'environnement de la Corse, la ressource en langouste aurait, sur l'ensemble du littoral corse, baissé de moitié en vingt ans.

L'effort de pêche n'est pas seul mis en cause. Les conséquences du changement climatique pourraient également expliquer la chute des stocks. Il est qu'à Ajaccio, certains, comme Olivier Schinto, se disent déjà "à l'agonie". Et tous affirment ne pas pouvoir se passer de la langouste, une denrée qui d'avril à septembre fait partie de la gastronomie corse, au même titre que le meilleur des prisuttu.

CAROLINE MARCELIN